

PILOTER UNE PAIE EXTERNALISEE

Activité à part entière et requérant une réelle expertise, la paie ne souffre pas l'erreur.

Dans ce contexte, l'entreprise peut souhaiter confier sa paie à un prestataire extérieur.

Cette formation apporte les bases de la paie externalisée, en ciblant ses spécificités et conforte le gestionnaire de paie dans son rôle d'interface.

LES OBJECTIFS

Comprendre les enjeux d'une paie externalisée.

Fiabiliser la communication des éléments variables.

Maîtriser les bases du calcul des charges sociales.

Fin du contrat de travail : sécuriser la dernière paie.

LE PUBLIC

Gestionnaires de paie avant ou après l'externalisation de la paie

NOTRE METHODOLOGIE

Notre pédagogie interactive confère à la formation son caractère très opérationnel adapté au contexte propre de l'entreprise.

Formation-action : chaque apport théorique est immédiatement testé et mis en pratique.

PROGRAMME

Une paie externalisée : pourquoi ?

Objectifs, avantages et risques, bonnes pratiques, optimisation de la relation avec le prestataire.

Fiabiliser les éléments variables de paie.

Valider les éléments composant la rémunération

Vérifier le respect de la réglementation

Comprendre les fondamentaux du calcul des charges sociales

Les taux applicables et les assiettes spécifiques

Le mécanisme de la régularisation des bases de cotisation, réduction Fillon et allocations familiales

Sécuriser la dernière paie (fin du contrat de travail)

Les documents obligatoires – Le solde de tout compte.

POINTS FORTS

- ✓ Une approche concrète et exhaustive d'un process paie spécifique.
- ✓ Mise en place d'indicateurs de performance pour valider les acquis de la formation.
- ✓ Nos consultants – formateurs sont des praticiens de paie, garantissant la rigoureuse actualité des apports.
- ✓ En option : Assistance à l'élaboration du cahier des charges d'externalisation de la paie 1 jour (nous consulter)



2 JOURS



Inter : 1500 euros HT
(10 personnes max)
Hors frais
d'hébergement et de
repas